

**INSCRIPTION AU CAMP Notre Dame de la Route
camp pour garçons et filles de 15 à 17 ans
du 8 au 22 Juillet 2024**

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

adresse de l'enfant :

date et lieu de naissance :

établissement scolaire : classe :

Votre enfant est-il déjà venu à un camp organisé par Saint Joseph des Tanneries ? oui

En quelle année :

Nom du père :

Prénom du père :

adresse du père si différente :

Nom de la mère :

Prénom de la mère :

adresse de la mère si différente :

adresse email :

numéros de téléphone :

domicile : père : mère :

Comment avez-vous connu notre association :

Nous, soussignés inscrivons notre enfant

au camp de Nazareth autorisons :

- toute intervention chirurgicale URGENTE, sous anesthésie locale ou générale, décidée par un médecin
- l'assistante sanitaire à délivrer, sans prescription médicale, du paracétamol ou du doliprane en cas de léger mal de tête
- les promenades et les campements en montagne, les baignades sous la surveillance d'un animateur
- le transport en voiture par un animateur ou un responsable de l'association
- l'association saint Joseph des Tanneries à utiliser pour la diffusion et/ ou la publicité dans le cadre strict de ses activités les photographies qui pourraient être prises de mon enfant dans le cadre du séjour organisé par l'association.

Pour maintenir une bonne ambiance générale, chacun est invité à apporter bonne humeur, excellente tenue et obéissance aux organisateurs. Ainsi avec l'accord des parents soussignés, les organisateurs se réservent le droit de renvoyer chez eux AUX FRAIS DE LEUR FAMILLE, ceux qui, AYANT ÉTÉ PRÉALABLEMENT AVERTIS, troubleraient le bon ordre ou le bon esprit du groupe. Toute sortie sans l'accompagnement d'un animateur étant interdite, une défaillance sur ce point entraînerait le renvoi dans les mêmes conditions.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom et prénom de l'assuré social :

Profession de l'assuré social :

Adresse de l'assuré social :

Nom et adresse de l'employeur de l'assuré social :

Numéro de sécurité social de l'assuré social :

Référence complète de votre centre de sécurité sociale :

Référence de votre mutuelle complémentaire (nom, adresse et numéro d'assuré) :

Référence de votre attestation d'assurance responsabilité civile (nom adresse et numéro de police) :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES à remplir obligatoirement

Votre enfant sait-il nager ? oui non

Pour avoir accès au grand bain, votre enfant devra fournir un test d'aisance aquatique. À faire réaliser en piscine et nous transmettre une copie avant le 12 Juin 2024

Votre enfant est-il baptisé ? oui non Est-il confirmé ? oui non

A-t-il fait sa première communion ? oui non

Votre enfant sera conduit directement sur le lieu du séjour ? oui non

Au départ, votre enfant prendra le car à

Au retour, votre enfant s'arrêtera à

Dans le cadre du RGPD, nous vous informons que ces informations sont collectées pour respecter la réglementation des accueils collectifs de mineurs. Ces données ne sont pas partagées avec des organismes extérieurs.

En signant cette fiche, vous acceptez que l'association utilise ces données dans le cadre de ses activités et de ses relations avec vous.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 modifiée le 20 Juin 2018 et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, nous vous informons que vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de ces données, d'un droit d'opposition de limitation à un traitement, d'un droit à l'oubli et à la portabilité des informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à l'association par mail ou par courrier postal.

Fait à , le

Signature des parents

vous pouvez cliquer sur modifier et faire un dessin de votre signature ici

REGLEMENT DU SEJOUR Notre Dame de la Route 710€ (tarif solidaire à 750€)

Pour bénéficier d'une aide de La Fondation Notre Dame, il vous est demandé de nous fournir votre attestation de quotient familial de la CAF, à défaut nous risquons de ne pas avoir cette aide.

Il ne sera tenu compte que des inscriptions accompagnées d'un acompte (300 € minimum) ou de la totalité de la somme. En cas de désistement avant le 12 juin 2024, une somme de 300 € sera retenue pour couvrir les frais engagés. Après cette date, elle sera portée à 500 €. L'état de votre compte vous sera envoyé début juin 2024.

Règlement par virement (de préférence) : BNPPARB PARIS TOLBIAC (00895)

IBAN = FR76 3000 4008 9500 0009 5046 726

Règlement par chèque :

Chers parents,

Vous avez accepté librement de nous confier votre enfant pour ce séjour de vacances et nous nous réjouissons de l'accueillir si, avec vous, il le désire. Afin que ce séjour en communauté se déroule dans les meilleures conditions pour tous, il est nécessaire et indispensable que tout le monde en respecte l'esprit. Nous vous demandons de lire attentivement, avec votre enfant, les règles suivantes et de signer ce document. Si vous n'en acceptez pas les termes, vous pouvez, en toute liberté, inscrire votre enfant dans un autre centre de vacances.

1. les règles de vie de ce séjour ne doivent pas être considérées comme une succession d'interdits mais sont basées sur le respect mutuel et l'apprentissage de nos jeunes à la vie future.

2. nous souhaitons le respect du caractère religieux et spirituel donné à ce séjour. Nous croyons que Jésus-Christ est le Fils de Dieu vivant parmi nous et qu'il oriente tous les actes de notre vie. Nous vivrons ce camp, guidés dans nos réflexions par l'Esprit Saint et sur le modèle de la Sainte Famille.

3. ce séjour est orienté vers la découverte des splendeurs de la nature qui demandera parfois un effort physique mais toujours raisonnable et progressif. Il ne devra pas être vécu comme une astreinte mais comme une approche des joies saines de l'être humain.

4. nous demandons le respect et la compréhension mutuels à l'égard des animateurs, compétents et non moins bénévoles.

5. s'agissant d'un séjour de vacances pour mineurs, des règles strictes de sécurité et de santé sont imposées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Nous y souscrivons pleinement :

- interdiction absolue de fumer ou d'être porteur de quoi fumer, de détenir, d'utiliser ou de partager toute sorte de drogue, ceci pendant toute la durée du séjour

- interdiction absolue d'acheter ou de consommer des boissons alcoolisées

- interdiction absolue de sortir ou de quitter le groupe à titre individuel ou collectif en l'absence d'animateur. Toute violation de ces règles imposera un renvoi immédiat, sous la responsabilité des parents après que ceux-ci en auront été informés. Aucun dédommagement, ni remboursement des frais de séjour ne sera fait.

6. nous demandons le respect des règles élémentaires de bon sens, d'hygiène et de savoir-vivre ci-dessous :

- nécessité d'une tenue vestimentaire décente et d'une hygiène corporelle impeccable • pas d'argent de poche

- pas de langage grossier

- respect des locaux et du matériel qui assurent notre confort

- pas de poste de radio, de lecteur de CD, d'ipod, de téléphone portable, de tablette, de jeux électroniques ou tout autre appareil "d'isolement".

Nous regrettons cet aspect quelque peu réglementaire qui peut apparaître comme autoritaire, mais à la suite d'expériences passées, nous sommes dans l'obligation de rappeler que la vie communautaire n'est possible qu'en respectant ces règles qui rendront, nous en sommes sûrs, la vie de chacun plus agréable. Il s'agit là d'une condition essentielle de réussite à la vie du séjour et au bonheur de tous les participants.

Le 2024

Signature des parents

Signature de l'enfant

Pour compléter votre inscription merci d'envoyer par email :

-ce document 4 pages remplies et signées (page 3 et page 4) merci de nommer votre fichier *inscription_nomprenomdevotreenfant_Nazareth.pdf*

-une photo d'identité de votre enfant

-l'attestation de quotient familial de la CAF (non obligatoire)

-le règlement de préférence par virement

→ vous recevrez un accusé de réception avec le rappel de vos coordonnées

à fournir plus tard : attestation d'aisance aquatique et fiche sanitaire de liaison